



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS AUDIENCE GÉNÉRALE Mercredi 25 mai 2016 [\[Multimédia\]](#)

Chers frères et sœurs, bonjour !

La parabole évangélique que nous venons d'écouter (cf. *Lc 18, 1-8*) contient un enseignement important : « Il faut prier sans cesse et ne pas se décourager » (cf. v. 1). Il ne s'agit donc pas de prier quelquefois, quand j'en ai envie. Non, Jésus dit qu'il faut « prier sans cesse et ne pas se décourager ». Et il donne l'exemple de la veuve et du juge.

Le juge est un personnage puissant, appelé à émettre des sentences sur la base de la Loi de Moïse. C'est pourquoi la tradition biblique recommandait que les juges soient des personnes craignant Dieu, dignes de foi, impartiales et incorruptibles (cf. *Ex 18, 21*). Au contraire, ce juge « ne craignait pas Dieu et n'avait de considération pour personne » (v. 2). C'était un juge inique, sans scrupules, qui ne tenait pas compte de la Loi mais qui faisait ce qu'il voulait, selon son intérêt. Une veuve s'adresse à lui pour qu'on lui rende justice. Les veuves, avec les orphelins et les étrangers, étaient les catégories les plus faibles de la société. Les droits qui leur étaient assurés par la Loi pouvaient facilement être foulés aux pieds car, étant des personnes seules et sans défense, elles pouvaient difficilement se faire valoir : une pauvre veuve, là, toute seule, n'était défendue par personne, on pouvait l'ignorer et aussi ne pas lui rendre justice. Il en allait de même pour l'orphelin, pour l'étranger, le migrant : à cette époque, cette problématique était très forte. Face à l'indifférence du juge, la veuve a recours à son unique arme : continuer à l'importuner avec insistance, en lui présentant sa demande de justice. Et c'est précisément grâce à cette persévérance qu'elle atteint son but. En effet, à un certain moment, le juge répond à son souhait, non parce qu'il est animé par la miséricorde, ni parce que sa conscience le lui impose ; il admet simplement : « Comme cette veuve m'importune, je vais lui rendre justice, pour qu'elle ne vienne pas sans fin me rompre la tête » (v. 5).

Jésus tire une double conclusion de cette parabole : si la veuve a réussi à plier le juge malhonnête avec ses requêtes insistantes, Dieu plus encore, qui est un Père bon et juste, « fera justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit » ; et en outre, il « ne les fera pas attendre longtemps », mais « il leur fera prompte justice » (cf. vv. 7-8).

C'est pourquoi Jésus exhorte à prier « sans se décourager ». Nous éprouvons tous des moments

de lassitude ou de découragement, en particulier quand notre prière semble inefficace. Mais Jésus nous l'assure : à la différence du juge malhonnête, Dieu exauce rapidement ses enfants, même si cela ne signifie pas qu'il le fasse selon les temps et les modes que nous souhaiterions. La prière n'est pas une baguette magique !

Celle-ci aide à conserver la foi en Dieu, à nous en remettre à Lui également quand nous n'en comprenons pas la volonté. En cela, Jésus lui-même — qui priait tant ! — est un exemple pour nous : La Lettre aux Hébreux nous rappelle qu'« aux jours de sa chair, il présenta, avec une violente clameur et des larmes, des implorations et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et fut exaucé en raison de sa piété » (5, 7). À première vue, cette information semble invraisemblable, car Jésus est mort sur la Croix. Pourtant, la Lettre aux Hébreux ne se trompe pas: Dieu a vraiment sauvé Jésus de la mort en lui accordant une victoire complète sur celle-ci, mais le chemin parcouru pour l'obtenir est passé à travers la mort elle-même ! La référence à la supplication que Dieu a exaucée renvoie à la prière de Jésus au Gethsémani. Assailli par une angoisse pressante, Jésus prie le Père pour qu'il le libère de la coupe amère de la passion, mais sa prière est remplie de sa confiance dans le Père et il s'en remet sans réserve à sa volonté : « Cependant — dit Jésus — non pas comme je veux, mais comme tu veux » (*Mt 26, 39*). L'objet de la prière passe au deuxième plan ; ce qui importe tout d'abord est la relation avec le Père. Voilà ce que fait la prière : elle transforme le désir et le façonne selon la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit, car celui qui prie aspire tout d'abord à l'union avec Dieu, qui est Amour miséricordieux.

La parabole se termine par une question : « Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » (v. 8). Et cette question est un avertissement pour tous: nous ne devons pas cesser de prier, même si nous ne sommes pas exaucés. C'est la prière qui conserve la foi, sans elle la foi vacille ! Demandons au Seigneur une foi qui se fait prière incessante, persévérante, comme celle de la veuve de la parabole, une foi qui se nourrit du désir de sa venue. Et dans la prière, nous faisons l'expérience de la compassion de Dieu, qui vient comme un Père à la rencontre de ses enfants plein d'amour miséricordieux.

Je salue cordialement les pèlerins de langue française, en particulier le pèlerinage de l'Archidiocèse de Toulouse, avec Monseigneur Robert Le Gall, une délégation du Mouvement *ATD Quart Monde*, ainsi que des pèlerins venus du Bénin et de Belgique.

Frères et sœurs, n'abandonnons jamais la prière, même si, parfois, elle semble vaine. Dieu nous exauce toujours avec miséricorde d'une manière que nous n'attendons pas.

Que Dieu vous bénisse !

Aujourd'hui est célébrée la Journée internationale des enfants disparus. Il est du devoir de tous de protéger les enfants, en particulier ceux qui sont exposés à un risque élevé d'exploitation, de traite et de conduites déviantes. Je souhaite que les autorités civiles et religieuses puissent secouer et sensibiliser les consciences, pour éviter l'indifférence face aux difficultés d'enfants seuls, exploités et éloignés de leurs familles et de leurs contextes sociaux, des enfants qui ne peuvent pas grandir de façon sereine et se tourner avec confiance vers l'avenir. J'invite tous à la prière afin que chacun d'eux soit rendu à l'affection de ses proches.

Lundi dernier, dans la bien-aimée Syrie, plusieurs attentats terroristes ont eu lieu, qui ont provoqué la mort d'une centaine de civils sans défense. J'exhorte chacun à prier le Père miséricordieux et la Sainte Vierge, afin qu'ils accordent le repos éternel aux victimes, le réconfort aux familles et qu'ils convertissent le cœur de ceux qui sèment la mort et la destruction. Prions la Vierge tous ensemble.